



Ville de LORRAINE

**PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE
VILLE DE LORRAINE**

**AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT
DE PAIEMENT DES TAXES**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, assistante greffière de la Ville de Lorraine, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 100, chemin de la Grande-Côte, à Ville de Lorraine, **le mercredi 19 février 2014, à 10h00 de l'avant-midi**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, scolaires et droits sur les mutations, s'il y a lieu, y compris les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment et ce, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais, ne soient payés avant la vente, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites s'il y a lieu.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes et occultes, attachées auxdits immeubles.

Un immeuble ainsi vendu sera sujet à un droit de retrait d'un an. Le prix d'adjudication sera payable au moment de la vente, en argent comptant ou par chèque certifié.

Tous les immeubles ci-après désignés sont situés en la Ville de Lorraine et font partie du cadastre du Québec circonscription foncière de Terrebonne.

Matricule	Propriétaire(s)	Adresse de la propriété	Lot
8258-46-3039	M. Joseph Lemme 23, pl.de Chatenois, Lorraine	23, pl.de Châtenois	1 951 349
8260-10-8686	Mme Thalia Sevapsidis 42, ch. de la Bure, Lorraine	42, ch. de la Bure	2 323 918

Donné à Ville de Lorraine, ce 18 janvier 2014, conformément à la résolution **2013-12-287** adoptée par le Conseil municipal de Ville de Lorraine, le 10 décembre 2013.

**Nancy Ouellette, technicienne juridique
Assistante greffière**